



Dunkerque, le 13 août 2013

**Objet : Dossier de presse**

Monsieur,

En cette veille de rentrée scolaire l'Association Nationale des Directeurs de l'Éducation des Villes (ANDEV) a le plaisir de vous présenter son dossier de presse. Ce dossier contient les sujets importants du moment au travers desquels les villes, les départements ou l'État sont mobilisés à savoir les rythmes scolaires, la formation des enseignants dans le cadre des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE), les partenariats collectivités-État et plus généralement les relations des collectivités avec les services déconcentrés du Ministère, le développement des TICE, la restauration scolaire, les évitements scolaires, l'aide aux écoles et établissements sensibles, la mise en place de Projets Éducatifs Locaux...

Dans le cadre de votre travail de journaliste, c'est avec intérêt que notre association peut être interviewée, peut participer à des débats, éclairer de par son expertise des sujets particuliers, contribuer d'une façon plus générale à se faire l'écho du terrain et des projets qui contribuent à faire bouger l'école.

Mais qu'est-ce que l'ANDEV ? C'est une association de professionnels de l'éducation des Villes et Départements comptant plus de 500 adhérents, représentant 368 collectivités territoriales. L'ANDEV joue, depuis sa création en 1992, un rôle prépondérant dans l'évolution des politiques éducatives locales.

Forte de ses dix réseaux régionaux, des congrès annuels qu'elle organise pour les cadres des collectivités, auxquels s'associent souvent leurs élus, l'ANDEV contribue à l'évolution des réflexions et des pratiques dans les villes et départements du territoire et ce dans la diversité des contenus des savoirs, des connaissances et des expériences menées par les communes ou leurs groupements, dans le domaine éducatif, et c'est dans ce cadre qu'elle avait été sollicitée en 2000, pour participer au Conseil National de l'Innovation pour la Réussite Scolaire.

L'ANDEV, de par ses réflexions, et ce lien quasi permanent avec le terrain, a fortement contribué à l'émergence du concept de Projet Éducatif Local, outil de synthèse, mais aussi de partage des ambitions et des actions des différentes directions des collectivités vers les enfants et leur famille.

Membre à part entière du collectif de l'Appel de Bobigny en 2012, l'ANDEV a été l'un des acteurs de la mobilisation des partenaires de l'Éducation pour contribuer au projet national pour la refondation de l'école.

Dans le cadre de la concertation d'envergure nationale mise en place par le Ministère de l'Éducation nationale, l'ANDEV a été présente dans de nombreux groupes de travail, au sein desquels elle a fait valoir la richesse et la diversité des pratiques des territoires, mais aussi défendu ses idées pour le développement des initiatives innovantes.

Parallèlement, depuis sa création en 1992, l'ANDEV, qui s'est toujours positionnée dans une dynamique de réflexion/action, œuvre pour la formation dans le domaine de l'éducation, à travers des interventions diverses au CNFPT, au sein des Instituts Nationaux Spécialisés d'Etudes Territoriales ou encore dans les réseaux d'élus ou de parents d'élèves, apportant ainsi son expertise professionnelle aux différents acteurs des territoires dans tous les domaines : les rythmes de vie de l'enfant, le droit à l'éducation, la place des parents et des familles dans les politiques éducatives, la co-éducation, les projets éducatifs locaux, etc.

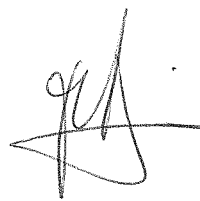
Dans un autre domaine, notre association, qui s'est déclarée satisfaite de voir la question des rythmes de l'enfant devenir une action phare du Ministère de l'Education nationale, s'est mobilisée avec l'ensemble des acteurs de l'éducation et toutes ses ressources pour que cette réforme aboutisse enfin, après 30 ans de discussions et de débats.

Nous avons encore dernièrement été des acteurs déterminants pour l'organisation des Assises régionales de l'Education conduisant aux Rencontres nationales de Projets Educatifs Locaux de Brest en novembre prochain.

Notre association représente ainsi une figure unique, pour son nombre d'adhérents, par la diversité des collectivités tant dans leur taille que dans leur sensibilité politique.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments respectueux.

*Très cordialement*



La Présidente,  
Anne-Sophie BENOIT